

Vous pouvez désormais trouver sur [l'espace adhérents](#) les différentes interventions faites lors du colloque EDT sur l'emploi et les compétences le 8 février dernier. La rédaction du compte-rendu est en cours.

Divers :

- **Le chiffre de la semaine : 235 millions d'euros :**

C'est le nouveau montant des aides publiques aux pôles d'excellence rurale, initialement fixé à 210 millions d'euros qui vient d'être revu à la hausse suite à l'annonce faite le 6 mars par Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire. Le nombre de pôles d'excellence rurale actuellement labellisés s'élève à 376, les zones les plus soutenues étant le Massif central et le Nord-Est.

[En savoir plus sur le site poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr...](#)

- **L'administration ouverte 24 heures sur 24 :**

Le site [administration24h24.gouv.fr](#), édité par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, permet aux professionnels comme aux particuliers d'accéder aux démarches administratives en ligne. Pour les professionnels, les démarches sont classées selon six catégories : vie de l'entreprise, financement/aides, juridique/fiscal, social/ressources humaines, développement de l'entreprise, commerce international.

[En savoir plus...](#)

pour assurer la continuité de la politique régionale et les programmes des Fonds structurels dès janvier 2007, toutes les cartes précédentes ayant expiré le 31 décembre 2006.

Cette décision s'inscrit dans un cadre plus global de réexamen des régimes d'aides régionales en place dans tous les États membres conformément aux [nouvelles lignes directrices](#) adoptées en décembre 2005. Celles-ci visent à réorienter les aides régionales vers les régions les plus défavorisées de l'Union élargie.

La Commission a déjà approuvé les cartes de vingt-quatre autres États membres. Les deux États membres restants (Italie et Pays-Bas) ne peuvent accorder aucune aide régionale sur leur territoire aussi longtemps qu'une nouvelle carte n'aura pas été approuvée par la Commission.

- **Vu au SIA : des mesures pour le développement de la filière flex-fuel :**

Le Salon international de l'agriculture (SIA) est consacré cette année au développement des biocarburants pour lequel le gouvernement s'est aussi fixé des objectifs : 5,75 % d'incorporation dans les carburants (en valeur énergétique) dès 2008, 7 % en 2010 et 10 % à l'horizon 2015. Deux nouvelles mesures destinées à accélérer leur développement sont entrées en vigueur le 5 mars.

[Le Premier ministre](#) a donné instruction par une circulaire ([J.O n° 54 du 4 mars 2007](#)) à l'ensemble des administrations de l'État d'acheter dès cette année un minimum de 15 % de véhicules flex-fuel, fonctionnant avec de l'E85, essence composée à 85 % de biocarburants. Ce pourcentage sera porté à 30 % des achats de véhicules neufs en 2008.

Par ailleurs, un [arrêté de la ministre de l'Écologie et du Développement durable](#) (J.O n° 54 du 4 mars 2007) modernise la réglementation applicable aux stations services, pour encadrer plus précisément l'installation de pompes d'E85. Ce texte va permettre d'accélérer l'installation de centaines de pompes dès cette année, tel que prévu dans la Charte pour le développement du flex-fuel.

 **Service aux adhérents :**

- **Entrepreneurs des Territoires Magazine :**

Le sommaire des pages syndicales d'EDT **Mag 23** à paraître sous huit jours est le suivant : "le Congrès de Dax : bulletin d'inscription et programme", "la circulation des engins", "EDT sur le Sima", "le colloque EDT emploi et compétences", "les assemblées générales d'EDT Pays de la Loire avec le thème des femmes, EDT NPDC/Picardie et EDT Loiret", "le séminaire de l'Enfè en 2006", "bois énergie", "page accident et circulation des engins" et actualités.

- **Colloque EDT emploi et compétences :**

📁 **Dossiers en cours / dossiers d'actualité :**

- **SIMA 2007 contacts qualifiés :**

Quarante contacts qualifiés ont été recensés sur le stand Sima d'Entrepreneurs des Territoires. Chaque contact qualifié fait l'objet d'une fiche établie sur le stand, qui est ensuite transmise au syndicat ou union intéressé.

- **Table ronde agriculture et transports le 21 mars 2007 :**

La Fédération est invitée ainsi que les organisations professionnelles agricoles à une réunion sur la diversification de l'activité des agriculteurs, des forestiers et des entrepreneurs dans le transport routier de marchandises pour compte d'autrui avec le Ministère des Transports et le Ministère de l'Agriculture, le 21 mars prochain.

Jean-Marie Lefort représentera EDT accompagné d'Hélène Coulombeix.

- **QualiTerritoires :**

La Fédération a reçu la convention Ministère de l'Agriculture/QualiTerritoires signée du Ministre. Cette convention précise les règles de fonctionnement et de reconnaissance de QualiTerritoires.

- **Débat au Congrès EDT 2007 :**

Seront au programme des débats du Congrès EDT des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, le 31 mai les travaux spéciaux (zone natura 2000, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, la récolte des cultures génétiquement modifiées, etc qui engagent la responsabilité des prestataires de service qui répondent par une démarche qualité des entrepreneurs).

Le 1^{er} juin une journée sur l'ouverture de la prestation de services à la concurrence européenne Avec des invités européens, parlementaires, fonctionnaires, représentants d'organisations européennes d'entrepreneurs de travaux avec trois tables rondes sur les fondamentaux de la prestation de services : les hommes, les machines, les compétences et un débat sans attendre le 28 décembre 2009.

- **Agenda 2007-2013 : la carte des aides régionales françaises approuvée par Bruxelles :**

La Commission européenne a approuvé le 7 mars la carte des aides régionales françaises pour la période 2007-2013. Selon [Neelie Kroes](#), commissaire chargée de la concurrence, «*la France sera désormais en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de développement régional pour 2007-2013*». En effet, l'adoption de cette carte est une condition préalable nécessaire